

LES ATELIERS DES RENCONTRES DU MÉCÉNAT CULTUREL

23 ET 24 OCTOBRE 2013

Hôtel Montana, Port-au-Prince

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE MÉCÉNAT AU SEIN DE SON ENTREPRISE

23 octobre > 17h – 18h

Cet atelier vise à aborder les différentes questions auxquelles un futur ou jeune mécène est confronté. Pourquoi et comment engager son entreprise ? Financièrement, matériellement, à travers la mise à disposition de compétences ? Choisir son territoire d'intervention, choisir des projets, comprendre la notion d'intérêt général ?

Animé par :

Dominique Lemaistre, Directrice du mécénat de la Fondation de France

Au cours de vingt années d'activité au service de la philanthropie, Dominique Lemaistre a eu l'opportunité de s'intéresser à l'ensemble des enjeux des fondations et du mécénat dans le contexte français et européen particulièrement riche et évolutif des années 1990-2010 : relations avec les mécènes particuliers et entreprises, gouvernance, expertise sociale dans les champs les plus divers, évolution de la réglementation juridique et fiscale... Elle supervise l'activité des 20 programmes et des 715 fonds individualisés gérés par la Fondation de France. En 2012, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite ont consacré 150,5 millions d'euros à la sélection, la distribution et au suivi de 8400 subventions, prix et bourses.

CRÉER UN CLUB DE MÉCÈNES

23 octobre > 17h – 18h

Cet atelier est destiné aux entrepreneurs déjà engagés dans le mécénat et qui souhaitent renforcer leurs actions en regroupant leurs moyens. Quels sont les avantages qu'apporte un club de mécènes ? Quels sont les écueils à éviter ?

Animé par :

Jacques Antoine Cesbron, PDG du Groupe Cesbron, co-fondateur de la Fondation Mécènes et Loire, France.

A l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, la première Fondation Mécène et Loire a vu le jour en août 2007. Depuis 5 ans, la Fondation a apporté son soutien à 108 projets contribuant au rayonnement du Maine-et-Loire pour un montant global alloué de 691 250€. La Fondation Mécène et Loire a inventé une nouvelle forme de mécénat à la fois collectif et territorial. Elle est la première Fondation française regroupant des PME et TPE exerçant des métiers différents et soutenant des projets de catégories diverses à l'échelle du territoire.

FISCALITÉ DU MÉCÉNAT

24 octobre > 15h45 – 17h15

Cet atelier a pour objectif de développer une réflexion autour de la fiscalité du mécénat en Haïti. Est-il possible d'envisager une fiscalité spécifique, sous quelle forme, selon quelles modalités ? Ya-t-il des freins à la mise en place d'une fiscalité du mécénat davantage incitative pour les donateurs ? Quels bénéfices pour l'Etat, les entreprises et les porteurs de projets ?

Animé par :

Dominique Lemaistre, Directrice du mécénat de la Fondation de France

Jacques Nérette, Expert-comptable et consultant fiscal, CPAH, diplôme en administration fiscale. Consultant au renforcement organisationnel, fiscalité et vérification. Fondateur du Cabinet Nérette & Associés, Haïti

RESTITUTION DES ATELIERS

24 octobre > 17h15 – 18h

Contacts et réservations :

Collectif 2004 Images

rencontresmecenathaiti@gmail.com

Fondation Culture Création

dir@fondationculturecreation.org

Tél : 28 13 71 24 (8h - 16h)

Plus d'informations dans le programme / Dossier de presse sur demande